

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 14792

Numéro SIREN : 537 742 454

Nom ou dénomination : 2M PARTNERS

Ce dépôt a été enregistré le 11/04/2018 sous le numéro de dépôt 26175



20180261752017

DATE DEPOT : 11/04/2018

N° DE DEPOT : 26175

N° GESTION : 2012B14792

N° SIREN : 537742454

DENOMINATION : 2M PARTNERS

ADRESSE : 83 avenue Simon Bolivar 75019 Paris

MILLESIME : 2017

.



SAS 2M PARTNERS
83 AVENUE SIMON BOLIVAR
75019 PARIS

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Coffre du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

19 AVR. 2018

Sous le N° :

26175

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Sommaire

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	<i>1</i>
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	<i>2</i>
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	<i>3</i>
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	<i>4</i>
<i>Règles et méthodes comptables</i>	<i>5</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>7</i>
<i>Amortissements</i>	<i>8</i>
<i>Provisions</i>	<i>9</i>
<i>Créances et Dettes</i>	<i>10</i>
<i>Fonds commercial</i>	<i>11</i>
<i>Charges à payer</i>	<i>12</i>
<i>Charges constatées d'avance</i>	<i>13</i>
<i>Produits constatés d'avance</i>	<i>14</i>
<i>Honoraires des commissaires aux comptes</i>	<i>15</i>
<i>Annexe CICE</i>	<i>16</i>
<i>Tableau des résultats sur 5 ans</i>	<i>17</i>

Désignation de l'entreprise : SAS 2MPARTNERS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 81 AVENUE SIMON BOLIVAR 75019 PARIS		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 5 3 7 7 4 2 4 5 4 0 0 0 3 7		Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N, clos le, 30/09/2017						
		N-1 30/09/2016						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I) AA						
		Frais d'établissement * AB		AC				
		Frais de développement * CX		CO				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	9 020	AC	7 089	1 931		
		Fonds commercial (1) AI	620 681	AI		620 681	620 681	
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM				
		Terrains AN		AO				
		Constructions AP		AO				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS				
		Autres immobilisations corporelles AT	3 766	AO	2 374	1 392	406	
		Immobilisations en cours AV		AW				
		Avances et acomptes AX		AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT			
			Autres participations CU		CV			
Créances rattachées à des participations BD			BC					
Autres titres immobilisés BE			BE					
Prêts BF			BG					
	Autres immobilisations financières * BH	5 916	BI		5 916	5 916		
TOTAL (II) BJ		639 383	BK	9 463	629 920	627 003		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM				
		En cours de production de biens BN		BO				
		En cours de production de services BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis BR		BS				
		Marchandises BT		BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3) * BX	140 429	BY	2 917	137 512	189 768	
		Autres créances (3) BZ	8 140	CA		8 140	19 581	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD		CE				
Disponibilités CF			CG					
Charges constatées d'avance (3) * CH		5 363	CI		5 363	5 360		
TOTAL (III) CJ		153 931	CK	2 917	151 014	214 708		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW							
	Primes de remboursement des obligations (V) CV							
	Ecarts de conversion actif * (VI) CN							
	TOTAL GENERAL (I à VI) CO	793 314	IA	12 379	780 934	841 711		
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP		(3) Part à plus d'un an CR			
Clause de réserve de propriété * Im mobili sations :		Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS 2MPARTNERS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :20 000.....)	DA	20 000	20 000	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	2 000	2 000	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	212 800	155 700	155 700
	Report à nouveau	DH	365	322	322
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	75 812	57 143	57 143
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	310 977	235 165
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	115 966	202 288	202 288
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	154 776	138 222	138 222
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	55 967	32 864	32 864
	Dettes fiscales et sociales	DY	64 126	127 426	127 426
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	5 093	12 842	12 842	
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)	ED	74 029	92 904	92 904
	TOTAL (IV)	EC	469 957	606 546	606 546
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	780 934	841 711	841 711
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	283 522	606 546	606 546	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII	32 200	38 803	38 803	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 2M PARTNERS		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens* services* }	FD		FE		FF			
		FG	732 271	FI		FI	732 271	672 588	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	732 271	FK		FL	732 271	672 588	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	37 788	12 631	
	Autres produits (1) (11)					FQ	676	179	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	770 736	685 398
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	203 971	252 745	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	11 256	16 953	
	Salaires et traitements *					FY	327 697	249 286	
	Charges sociales (10)					FZ	112 903	77 921	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	1 082	966
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	2 917	6 873
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	520	7		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	660 346	604 751	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	110 390	80 646	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					QQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 209	4 510	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	4 209	4 510	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 209)	(4 510)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	106 181	76 136	

Désignation de l'entreprise SAS 2MPARTNERS		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	IID	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	IIC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	IID	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	IIIE	4 916
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	IIF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	IIG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	IIII	4 916
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		III	(4 916)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJU	
Impôts sur les bénéfices * (X)		IIK	25 452
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IIIL	770 736
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IIIM	694 924
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		IIIN	75 812
REVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	IIIO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IIY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IIIP	
		IIQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	III	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IIIX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	30 915
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles * facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PENALITES ET MAJORATIONS		4 916	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

ANNEXE - Élément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 780 934 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 770 736 euros et un total charges de 694 924 euros, dégageant ainsi un résultat de 75 812 euros.

L'exercice considéré débute le 01/10/2016 et finit le 30/09/2017.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Élément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2017
	Augmentations		Diminutions		
	Révaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 30/09/2017
			Révaluations	Acquisitions	
	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	627 206		2 495	629 701
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	627 206		2 495	629 701

CORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 30/09/2017
			Révaluations	Acquisitions	
	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Instal, agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	2 262		1 504	3 766
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 262		1 504	3 766

FINANCIERES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 30/09/2017
			Révaluations	Acquisitions	
	Participations évaluées en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières	5 916			5 916
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 916			5 916

TOTAL	635 384		3 999		639 383
--------------	----------------	--	--------------	--	----------------

--	--	--	--	--	--

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	6 525	564		7 089
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 525	564		7 089
CORPORELLES	Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels Autres Instal, agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	1 856	518		2 374
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 856	518		2 374
TOTAL		8 381	1 082		9 463

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2017
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chgs sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	6 873	2 917	6 873	2 917
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		6 873	2 917	6 873	2 917
TOTAL GENERAL		6 873	2 917	6 873	2 917
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		2 917	6 873	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Élément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	5 916		5 916
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	140 429	140 429	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	6 536	6 536	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 604	1 604	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances	5 363	5 363		
TOTAL DES CREANCES	159 847	153 931	5 916	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	32 200	32 200		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	83 767	40 107	43 660	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	55 967	55 967		
	Personnel et comptes rattachés	3 359	3 359		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 744	14 744		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	40 311	40 311		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 712	5 712		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	154 776	12 000	142 776	
Autres dettes	5 093	5 093			
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	74 029	74 029			
TOTAL DES DETTES	469 957	283 522	186 435		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	79 443				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	30/09/2017	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	620 681	
TOTAL	620 681	

--

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2017

Total des Charges à payer		13 956
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 037
<i>Int. auprès des établ de crédit</i>	61	
<i>Agios à payer</i>	975	
Dettes fiscales et sociales		10 366
<i>Dettes prov. congés à payer</i>	3 359	
<i>Chges sociales congés à payer</i>	1 295	
<i>Charges à payer</i>	5 712	
Autres dettes		2 553
<i>Charges à payer</i>	2 553	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			5 363
Divers		5 363	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			5 363

ANNEXE - Élément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2017
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			74 029
Prestations clients		74 029	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			74 029

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	30/09/2017	30/09/2016	%	%	30/09/2017	30/09/2016	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	2 500	2 500	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	2 500	2 500	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	2 500	2 500	100,00	100,00				

--

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe CICE

Etat exprimé en euros

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64
- comptabilisation en diminution de l'impôt sur les sociétés

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de 15 694 euros

L'utilisation du CICE a été faite conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Des actions ont été menées en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, de reconstitution du fonds de roulement.

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros

		30/09/2013	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016	30/09/2017
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
	Nombre d'actions ordinaires	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer : - Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	681 860	597 345	571 180	672 588	732 271
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	39 945	50 957	90 602	83 240	98 390
	Impôts sur les bénéfices	7 325	10 210	22 382	18 258	25 452
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	28 540	38 112	65 138	57 143	75 812
	Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	16	20	34	32	36
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	14	19	33	29	38
	Dividende attribué					
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	7	7	7	7	9
	Montant de la masse salariale	302 997	250 324	220 816	249 286	327 697
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	110 617	89 777	86 876	77 921	112 903

2M PARTNERS

Société à Actions Simplifiée

Au capital social de 20 000 Euros

Siège social : 83, avenue Simon Bolivar 75019 PARIS

R.C.S. PARIS 537 742 454

PROCÈS VERBAL DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 26 DÉCEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept,
Le vingt-six décembre,
À Vingt heures.

Monsieur Michaël NATAF, représentant légal de la SARL NATAF AUDIT CONSEIL, société propriétaire de la totalité des actions de la société 2M PARTNERS, SAS au capital de vingt mille Euros divisé en deux mille actions de 10 Euros, dont le siège social est à PARIS, 83, avenue Simon Bolivar 75019, agissant en qualité de Président de ladite société.

I. A PRÉALABLEMENT EXPOSÉ CE QUI SUIT

En sa qualité de seul Président, Monsieur Michaël NATAF a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 30 septembre 2017 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II. A PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES RELATIVES À :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2017 ;
- L'affectation des résultats de cet exercice.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2017 tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 75 812,30 Euros et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 75 812,30 Euros comme suit :

- Au compte « Autres réserves »..... 75 800,00 Euros
- Au compte de « Report à nouveau »..... 12,30 Euros

Total conforme au bénéfice comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2017 : 75 812,30 Euros.

TROISIÈME RÉOLUTION

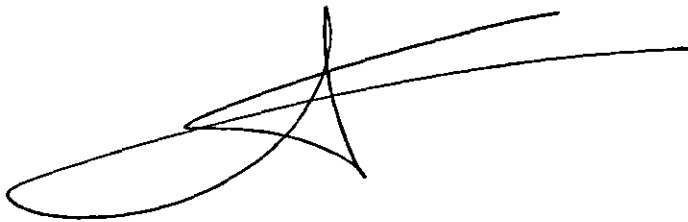
Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de Commerce, la présente décision prend acte des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé mentionnées dans le rapport spécial établi au titre de cet article.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

DE TOUT CE QUE DESSUS, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et reproduit sur le registre de ses décisions.

**Pour la SARL NATAF AUDIT CONSEIL
Michaël NATAF**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop on the left and several sweeping lines extending to the right.

2M PARTNERS

Société à Actions Simplifiée
Au capital social de 20 000 Euros
Siège social : 83, avenue Simon Bolivar 75019 PARIS
R.C.S. PARIS 537 742 454

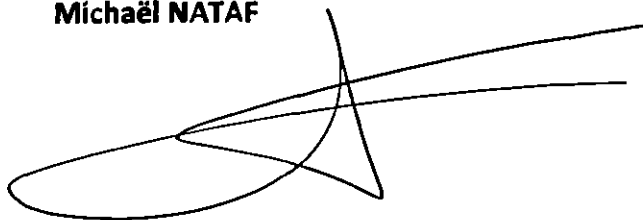
RÉSOLUTION D'AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017 ADOPTÉE PAR L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 26 DÉCEMBRE 2017

L'Associé unique, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 75 812,30 Euros
comme suit :

- Au compte « Autres réserves »..... 75 800,00 Euros
- Au compte de « Report à nouveau »..... 12,30 Euros

Total conforme au bénéfice comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2017 : **75 812,30 Euros.**

**Pour la SARL NATAF AUDIT CONSEIL
Michaël NATAF**



Exemplaire Greffe

2M PARTNERS

Société par Actions Simplifiée au Capital de 20.000 €

83, avenue Simon Bolivar
75019 PARIS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 septembre 2017



SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE & DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
inscrite auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
et de l'Ordre des Experts Comptables région Paris Ile-de-France
11 rue La Fayette - 75009 PARIS • Tél 01 53 64 68 50 • www.cofirec.fr

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'associée unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2M PARTNERS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués pour la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associée unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

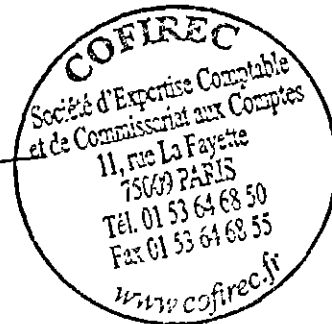
Fait à PARIS, le 8 décembre 2017

Le Commissaire aux Comptes

COFIREC

représentée par

Yann CHAKER



Désignation de l'entreprise : SAS 2M PARTNERS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *						
Adresse de l'entreprise : ELAÏSSE SIMON BOLIVAR 75019 PARIS		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 53774245400037			Néant <input type="checkbox"/>					
		Exercice N. clos le. 30/09/2017		N°1 30/09/2016				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CO				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	9 020	AC	7 089	1 931	
		Fonds commercial (I)	AF	620 681	AI		620 681	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AO			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	3 766	AU	2 374	1 392	406
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (3)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
Créances rattachées à des participations		BB		BC				
Autres titres immobilisés		BD		BE				
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières *		BI	5 916	BI		5 916	5 916	
TOTAL (II)		BJ	639 383	BK	9 463	629 920	627 003	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	140 429	BY	2 917	137 512	189 768
		Autres créances (3)	BZ	8 140	CA		8 140	19 581
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres *)	CD		CE		
Disponibilités	CF			CG				
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CI	5 363	CI		5 363	5 360	
	TOTAL (III)	CJ	153 931	CK	2 917	151 014	214 708	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	793 314	IA	12 379	780 934	841 711	
Remous : (1) Dont droit au bail.				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise - SAS 2M PARTNERS		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 20.000)	DA	20 000	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 000	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	212 800	155 700
	Report à nouveau	DII	365	322
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	75 812	57 143
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	310 977	235 165
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	115 966	202 288
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	154 776	138 222
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	55 967	32 864
	Dettes fiscales et sociales	DY	64 126	127 426
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte récap	Autres dettes	EA	5 093	12 842
	Produits constatés d'avance (4)	EB	74 029	92 904
	TOTAL (IV)	EC	469 957	606 546
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	780 934	841 711
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	283 522	606 546	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII	32 200	38 803	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 2M PARTNERS		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens* services* }	FD		FE	FF		
		FG	732 271	FI	732 271	672 588	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	732 271	FK	732 271	672 588	
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	37 788	12 631	
	Autres produits (1) (11)			FQ	676	179	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	770 736	685 398
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	203 971	252 745	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	11 256	16 953	
	Salaires et traitements *			FY	327 697	249 286	
	Charges sociales (10)			FZ	112 903	77 921	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	1 082	966
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	2 917	6 873
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE	520	7	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	660 346	604 751	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	110 390	80 646	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
	Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			QQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	4 209	4 510	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	4 209	4 510	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(4 209)	(4 510)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	106 181	76 136	

Désignation de l'entreprise SAS 2MPARTNERS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 916
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HIG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HHI	4 916
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		III	(4 916)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	25 452
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	770 736
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	694 924
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	75 812
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IIP	
		IIQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	30 915
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
PENALITES ET MAJORATIONS	4 916		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE - Elément I

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 780 934 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 770 736 euros et un total charges de 694 924 euros, dégageant ainsi un résultat de 75 812 euros.

L'exercice considéré débute le 01/10/2016 et finit le 30/09/2017.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2017
			Augmentations		Diminutions		
			Révaluations	Acquisitions	Virt.p.à.p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	627 206		2 495			629 701
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	627 206		2 495			629 701
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenc. aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal, agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	2 262		1 504			3 766
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 262		1 504			3 766	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	5 916					5 916
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 916					5 916	
TOTAL		635 384		3 999			639 383

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	6 525	564		7 089
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 525	564		7 089
CORPORELLES	Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal. technique, matériel outillage industriels Autres Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	1 856	518		2 374
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 856	518		2 374
TOTAL		8 381	1 082		9 463

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels Instal générales Agencet aménagt divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2017
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{incorporelles} \\ \text{corporelles} \\ \text{des titres mis en équivalence} \\ \text{titres de participation} \\ \text{autres immo. financières} \end{array} \right.$				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	6 873	2 917	6 873	2 917
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		6 873	2 917	6 873	2 917
TOTAL GENERAL		6 873	2 917	6 873	2 917
Dont dotations et reprises $\left\{ \begin{array}{l} \text{- d'exploitation} \\ \text{- financières} \\ \text{- exceptionnelles} \end{array} \right.$			2 917	6 873	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		30/09/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	5 916		5 916
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	140 429	140 429	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	6 536	6 536	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 604	1 604	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances	5 363	5 363		
TOTAL DES CREANCES		159 847	153 931	5 916
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	32 200	32 200		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	83 767	40 107	43 660	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	55 967	55 967		
	Personnel et comptes rattachés	3 359	3 359		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 744	14 744		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	40 311	40 311		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 712	5 712		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	154 776	12 000	142 776		
Autres dettes	5 093	5 093			
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	74 029	74 029			
TOTAL DES DETTES		469 957	283 522	186 435	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		79 443			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

30/09/2017

Observations

Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	620 681	
TOTAL	620 681	

--

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros		30/09/2017
Total des Charges à payer		13 956
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 037
<i>Int.auprès des établ de crédit</i>	61	
<i>Agios à payer</i>	975	
Dettes fiscales et sociales		10 366
<i>Dettes prov. congés à payer</i>	3 359	
<i>Chges sociales congés à payer</i>	1 295	
<i>Charges à payer</i>	5 712	
Autres dettes		2 553
<i>Charges à payer</i>	2 553	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			5 363
Divers		5 363	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			5 363

--

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2017
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			74 029
Prestations clients		74 029	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			74 029

--

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	30/09/2017	30/09/2016	%	%	30/09/2017	30/09/2016	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	2 500	2 500	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	2 500	2 500	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	2 500	2 500	100,00	100,00				

--

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe CICE

Etat exprimé en euros

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64
- comptabilisation en diminution de l'impôt sur les sociétés

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de 15 694 euros

L'utilisation du CICE a été faite conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Des actions ont été menées en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, de reconstitution du fonds de roulement.